



## CONSEIL MUNICIPAL

### PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE 20 FÉVRIER 2023

Le Conseil Municipal a été convoqué le dix février 2023 pour la séance du 20 février 2023 à 20h00 en séance ordinaire, par Alain CHANE, le Maire.

#### ORDRE DU JOUR :

- 01 2023. Avis relatif à l'implantation d'une unité de méthanisation à Ludres sur la demande présentée par la société CVBE E31
- 02 2023. Création comité consultatif communal d'action social

#### PROCÈS VERBAL

L'an deux mil vingt trois, le vingt février à vingt heures les membres du conseil municipal de la commune de Moncel-sur-Seille se sont réunis sur la convocation du Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

#### Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mesdames et Messieurs : Alain CHANE, Mathieu SESMAT, Angélique GAUVAIN, Jean-Marc LESCURE, Loic MERCIER, Marc NASSAU, Mireille PICARDAT, Vanessa THOUAILLE, Cédric TOUSSAINT,

#### Absents excusés :

Monsieur Aldo IANNI

Monsieur Nicolas PERRIN

Madame Christine DUMAY donne procuration à Monsieur Alain CHANE

Monsieur Ernest BOUR donne procuration à Monsieur Mathieu SESMAT

Monsieur Fabien REFFI ,donne procuration à Angélique GAUVAIN

Monsieur Jean Marc LESCURE a été désigné secrétaire de séance et a accepté les fonctions.

Nombre de Conseillers Municipaux : 14

Quorum 8 :

Présents : 9

Pouvoirs : 3

Absents : 5

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande si le compte rendu du conseil municipal du 19 décembre fait l'objet d'observations. Aucune observation n'étant émise, le procès verbal est adopté et signé.

## **9.1 Autres domaines de compétences des communes**

### ***01- 2023. Avis relatif à l'implantation d'une unité de méthanisation à Ludres sur la demande présentée par la société CVBE E31***

Monsieur le maire présente aux conseillers municipaux l'ouverture d'une enquête publique du 02/01/2023 au 03 mars 2023 présentée par la société CVBE E31 en vue d'exploiter une usine de méthanisation à Ludres capable de traiter au maximum 88 tonnes de déchets d'industries agroalimentaires par jour avec un plan d'épandage des digestats sur 66 communes de Meurthe-et-Moselle.

Les conseillers municipaux sont appelés à délibérer sur le projet, notre commune est concernée par cette décision. Pour information, une partie de la *parcelle ZH 44 destinée à recevoir ces digestats* est située au bord de la loutre Noire.

Après délibération, le conseil municipal par 11 voix contre, et 1 abstention émet un avis défavorable.

## **8.2 Aide sociale**

### ***02-2023 : Création d'un comité consultatif communal d'action social***

Le maire rappelle que dans un souci de simplification administrative, budgétaire et comptable, le CCAS de la commune a été dissous par délibération du conseil municipal en date du 21 novembre 2022.

La législation permet désormais aux communes de moins de 1000 habitants de remplacer le CCAS par un CCCAS (Comité Consultatif Communal d'Action Sociale).

Le Conseil Municipal a donc souhaité créer ce comité qui est présidé par le Maire et composé des mêmes membres que le CCAS (élus et habitants).

Il a pour mission de rendre un avis sur toutes les demandes d'aide sociale et de proposer des événements en faveur notamment des personnes âgées : colis , repas ...

Sa composition :

les Élus : Christine DUMAY, ~~Aldo IANNI~~, Mireille PICARDAT, Fabien REFFI et Vanessa THOUAILLE

Les habitants : Guy JEAN, Déborah LEGROS, Bernard MASSON, Yvonne PIETTE et Annie SESMAT.

Les membres présents sont invités à valider ce comité consultatif communal d'Action Social.

Après délibération, les membres du conseil municipal à l'unanimité,

Valide la création du Comité Consultatif Communal d action Sociale.

La séance est levée à 20h30 ,

**Divers**

- Présentation de Brendy, maire du CMJ sur l'organisation de l'inauguration de la cabane qui aura lieu le samedi 13 mai à 11h.

- Après le départ des locataires, les élus s'interrogent sur l'avenir du bâtiment presbytère rue Jules Granddidier, plusieurs visites des lieux ont été effectuées par des entreprises et des devis sont en cours.

- Maillage scolaire

Dans le cadre de l'élaboration du schéma de développement du maillage scolaire, le Comité de pilotage doit se réunir prochainement pour la restitution finale des travaux de Scalen sur les hypothèses de reconfiguration du maillage. La réunion est prévue le 28 février 2023. Les maires du territoire, seront associés pleinement à la démarche.

**Les délibérations suivantes ont été prises**

	01- 2023. Avis relatif à l'implantation d'une unité de méthanisation à Ludres sur la demande présentée par la société CVBE E31	
	02-2023 : Création d'un comité consultatif communal d'action social	

**Le maire**

Alain Chané

**Le secrétaire**

Jean-Marc Lescure

